

melesse

L'INFORMATION DE VOTRE VILLE

mag

AOÛT 2025



Environnement

L'extension de la station
de traitement des eaux
usées

Éducation

Le Projet Éducatif
de Territoire

sommaire

Page 4



Page 8



Page 13



Page 16

3

Édito

4

En bref

- Forum des associations : Faites le plein d'activités !
- ZAC du Feuill : Lancement des travaux, remise du label « Habitat et Qualité de vie »
- Marche verte des écoliers et résidents d'Obély
- Budget participatif #5 : le Parkour l'emporte !

8

Environnement

- L'extension de la station de traitement des eaux usées
- Melesse actualise son plan de gestion différenciée pour ses espaces verts

12

Culture

- Saison culturelle
- Journées européennes du patrimoine 2025

14

Éducation

- Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT)
- Fonctionnement scolaire et périscolaire

16

Sport

Tour de France, retour en images

17

Agenda 2030

18

Conseils municipaux

Avril, mai et juin 2025

19

Droits d'expressions

20

Agenda



Bulletin municipal de Melesse 35520

Édité par la ville de Melesse

Directeur de publication:

Claude Jaouen, Maire

Impression: Chat Noir Impressions

Conception-réalisation: Corinne Mulet

Service Communication

Crédits photos: Ville de Melesse,

Unsplash/James Fitzgerald,

Macareux Productions, Aydson Marlu,

Quentin Horvais, Groupe Launay/Prism

Architectes, Freepik

Tirage: 3700 exemplaires



melesse



www.melesse.fr

Le passage du Tour de France sur la commune et dans le centre-ville, le 12 juillet, a marqué le début de cet été. Nous avons partagé un beau moment de fête populaire, conviviale et amicale, avec une très forte participation sous un soleil radieux. L'organisation de ce passage a été une réussite, et je tiens, à nouveau, à remercier l'ensemble des bénévoles, commerçants, agents municipaux, élus et habitants qui se sont impliqués. Auparavant, le 14 juin, s'est tenu un temps officiel pour marquer le démarrage des travaux d'aménagement de la ZAC du Feuill. À cette occasion la commune et l'aménageur se sont vus remettre le label «Habitat et Qualité de Vie», qui récompense le projet d'aménagement dans son ensemble, tant dans la démarche participative mise en place que dans les choix d'aménagement durable: le renforcement de la trame bocagère existante, une programmation diversifiée et équilibrée de logements sur 10 ans avec une mixité sociale et générationnelle au sein de ce nouveau quartier. Les travaux d'aménagement de la tranche 1 sont prévus jusqu'à la fin d'année et les premières constructions suivront.

Pour cette rentrée scolaire, tel que cela avait été annoncé, les différents travaux d'aménagement réalisés dans l'été permettent, d'une part, de rassembler l'ensemble des classes de l'école maternelle sur les espaces du nouveau bâtiment et l'aile nord de l'élémentaire, et d'autre part, d'accueillir le périscolaire élémentaire dans une partie de l'ancien collège, le périscolaire maternel étant assuré aux «Jeunes Pousses». Ces évolutions d'organisation, explicitées dans ce magazine, permettent de mieux utiliser les locaux et de mieux répondre aux besoins des enfants et des familles. Sur proposition de l'équipe d'animation et des enfants, les locaux du périscolaire élémentaire sont désormais dénommés «les Enfantastiques».

Les travaux d'extension de la station d'épuration se déroulent selon le calendrier prévu. Après la réalisation des ouvrages en béton, les équipements vont être installés pour une mise en service de la nouvelle filière de traitement des eaux usées en avril 2026. À suivre les ouvrages de la filière existante seront vidés, nettoyés et réhabilités. La continuité de service sera ainsi assurée pendant cette phase de travaux.

Le vote du budget participatif 2025 a retenu l'installation du «parkour» à proximité du collège: des équipements d'entraînement pour franchir toutes sortes d'obstacles. Dans la suite de la mise en place du terrain de basket 3x3, projet de 2024, cette installation viendra diversifier l'offre en équipements sportifs de la commune.

Le samedi 6 septembre prochain, j'aurai le plaisir de venir à votre rencontre lors du forum des Associations qui se tiendra salle Le Champ Courtin de 9h à 13h. Un moment incontournable à ne pas manquer. Je tiens, avec mon équipe, à remercier l'ensemble des acteurs, bénévoles et responsables, pour leur implication dans la dynamique, la diversité et la richesse de toute de la vie associative melessienne.

En vous souhaitant une belle rentrée.

Claude Jaouen, Maire et son équipe.



RISQUE INCENDIE Toujours vigilants !

Chaque année, plusieurs milliers d'hectares de forêts, d'espaces naturels ou agricoles sont détruits par des incendies en France. Ce constat est aggravé par les conséquences du dérèglement climatique qui engendrent un risque d'incendie croissant, y compris en Ile-et-Vilaine.

Dans ce contexte, la prévention est essentielle et il est important de rappeler les consignes à suivre. En Ile-et-Vilaine, l'usage du feu est réglementé :

- Toute l'année, il est interdit de porter ou d'allumer du feu sur les terrains boisés, les plantations et les landes, ainsi qu'à moins de 200 mètres de ces lieux. L'incinération des végétaux sur pied y est également interdite.
- Il est également interdit de fumer dans ces lieux et dans ce même périmètre jusqu'au 30 septembre.
- Toute l'année, il est interdit de brûler à l'air libre des déchets verts. Cela peut être à l'origine de gêne pour le voisinage (odeurs, fumée) mais cela nuit également à la santé et à l'environnement (émission de particules fines).

FORUM DES ASSOCIATIONS

Faites le plein d'activités !

Événement incontournable de la vie associative locale, le Forum des associations permet la rencontre entre citoyens et tissu associatif. Il met en lumière l'engagement bénévole et la richesse des activités sportives, culturelles et citoyennes organisées tout au long de l'année. L'édition 2025 aura lieu le samedi 6 septembre à la salle Le Champ Courtin (mail du Champ Courtin) et sera ouverte au public de 9h à 13h. Tout au long de la matinée, allez à la rencontre des acteurs associatifs et assistez à des démonstrations : arts martiaux, carnaval... Cette demi-journée, dédiée aux loisirs pour toute la famille, est aussi l'occasion de se retrouver après la coupure estivale. Un événement à ne pas manquer... Restauration et buvette seront assurées par le Comité de Jumelage et La Ligue des Petits Héros. **Accès piéton et vélo par le chemin des bas Colliots.**



RÉUNION RIVERAINS

Îlot de la rue des alleux

Une réunion pour les riverains est prévue le mercredi 15 octobre à 19h à la mairie, en salle des Iris. Elle sera dédiée à la présentation du projet de construction d'un immeuble au 6 rue des Alleux. Suite à un appel à projet, c'est le groupe Launay et l'agence Prism Architectes qui ont été retenus, en raison des qualités architecturales et environnementales proposées. Ce sera l'occasion pour les riverains de découvrir le projet et d'en échanger.



© Groupe Launay / Prism Architectes Asso

Esquisse non-définitive du projet

ZAC DU FEUIL

Lancement des travaux et remise du label « Habitat et Qualité de vie »

Le 14 juin dernier, Monsieur Claude Jaouen, Maire et Monsieur Gwenegan Bui, Directeur de Crédit Mutuel Aménagement Foncier ont procédé au lancement des premiers travaux d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Feuil, créée par délibération du Conseil municipal en date du 29 avril 2015.

Les travaux de viabilisation de la 1^{ère} tranche de la ZAC du Feuil ont démarré en mars 2025 et doivent s'achever au cours du dernier trimestre. Les premières constructions verront le jour dans les semaines qui suivront. La commercialisation des terrains à bâtir se poursuit sur le rythme attendu, avec un large choix de parcelles disponibles.



Les élus,
l'aménageur,
la maîtrise
d'œuvre et
des acquéreurs
et riverains

2025 —

Mars à Mai

Terrassement et Assainissement

Mai à Juillet

Réseaux souples

Septembre à Décembre

Voiries



En piste pour la pétanque !

En mars dernier, la présence de «Phytophthora cinnamomi» a été détectée sur dix cyprès près de ce terrain de boules.

Ce microorganisme provoque la pourriture des racines ou la mort de la cime. L'abattage de tous les arbres à proximité par les Services Techniques de la Mairie a été nécessaire pour éradiquer la maladie. Dix arbres feuillus seront replantés autour et au centre du site (tilleuls, chênes, ...) afin de recréer des espaces non seulement ombragés, mais aussi plus intéressants en termes de biodiversité locale. D'autre part, l'espace libéré permettra de passer de 18 à 28 terrains respectant les normes officielles de 12 m de longueur pour 3 m de largeur, ce qui rendra possible l'organisation d'événements officiels sur le lieu.



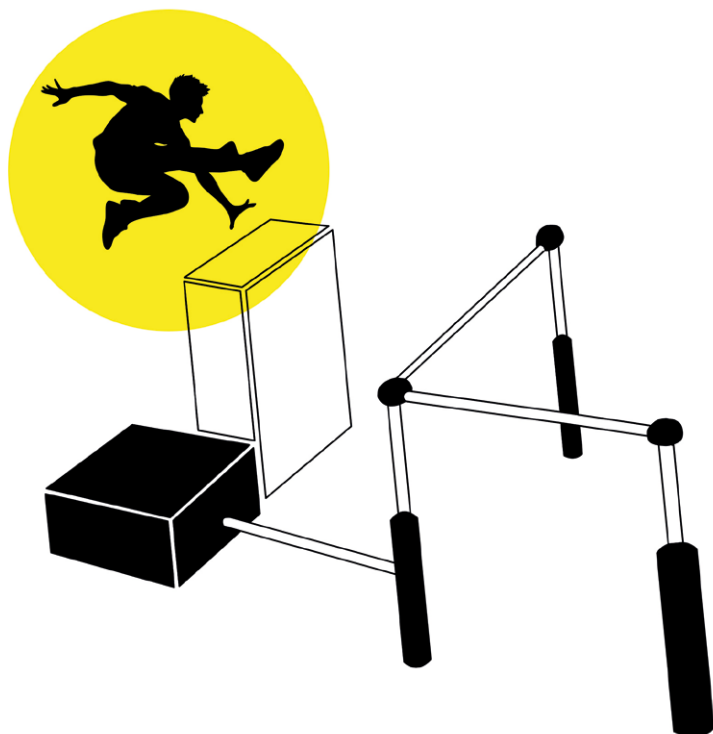
Marche verte des écoliers et résidents d'Obély

Depuis septembre 2024, dans le cadre du projet intergénérationnel de la résidence Obély, les élèves de CP de l'école publique et les résidents se sont rencontrés une fois par mois. Ces moments de partage ont eu lieu en classe ou à la résidence. Au fil du temps des liens se sont créés entre les enfants et les seniors. S'il manquait une personne lors de la rencontre suivante, les enfants ne manquaient pas de le remarquer ! Chacun de ces temps d'échange était organisé autour d'un thème, notamment sur l'écologie. Une marche verte a été

organisée le 15 mai dernier dans le but de sensibiliser les enfants et les résidents à l'importance de la protection de l'environnement. Les enfants, très motivés, ont ramassé jusqu'au moindre petit débris. Cela a suscité plusieurs réactions parmi les aînés : « C'est nos bêtises que vous ramassez ! ». Un goûter dans la salle Joséphine Baker a clôturé la journée. Le dernier événement en date a eu lieu le 3 juillet avec l'organisation de grandes olympiades qui ont ravi les petits comme les plus grands !

BUDGET PARTICIPATIF Édition#4 Inauguration du projet lauréat 2024

Pour la quatrième édition du budget participatif, le projet lauréat était le terrain de basket 3x3 et les tables de jeux pour toutes les générations. Cette édition fut marquée par le taux de participation le plus important depuis la mise en place du budget participatif. L'inauguration s'est tenue le vendredi 27 juin en présence des porteuses de projets, des acteurs associatifs et des élus. Sur cet espace, nous espérons de belles rencontres sportives, des moments passés entre jeunes et nos aînés complices.



BUDGET PARTICIPATIF Édition#5 le Parkour l'emporte !

Comme chaque année, le budget participatif alloue une somme de 25 000 € pour réaliser des projets citoyens. Pour l'édition 2025, cinq projets avaient été proposés par les melessiens et melessiennes. Entre le 22 avril et le 13 mai, 507 personnes ont pu voter pour leur projet favori.

LE PROJET LAURÉAT EST :

« **Mobilier pour la pratique du Parkour** »
avec un total de 136 votes. (27,3%)

« **Plateforme en bois sur chemin creux** »
arrive à la 2^{ème} position et a totalisé 106 votes.
(21,3%)

« **Mini terrain de foot et basket** »
arrive à la 3^{ème} position et a totalisé 105 votes.
(21,1%)

« **Aire de volley-ball** »
arrive à la 4^{ème} position et a totalisé 92 votes.
(18,5%)

« **Balançoire pour tous** »
arrive à la 5^{ème} position et a totalisé 59 votes.
(11,8%)

ASSAINISSEMENT L'EXTENSION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

3,6 M€ HT

LE MONTANT DES TRAVAUX
D'INVESTISSEMENT

«Des panneaux
photovoltaïques seront
installés au sol.
Ils alimenteront la station
en autoconsommation
pour réduire la facture
énergétique de l'ouvrage».



Au sud de la commune, le chantier d'extension de la station de traitement des eaux usées se poursuit. La nouvelle filière de traitement sera mise en service en avril 2026.

par Olivier Brovelli



Construite en 2000 dans le quartier des Guimondières, exploitée par la société Aqualia pour le compte de la Ville, la station d'épuration de Melesse traite les eaux usées de la commune, à partir d'un réseau de 22 km de canalisations. Sa capacité actuelle est de 5 000 équivalents habitants (EH). C'était suffisant il y a 25 ans. Mais la population augmente, de nouveaux secteurs sont urbanisés. Ces dernières années, des problèmes récurrents de dépassement des valeurs admissibles de la charge organique ont été constatés en entrée de la station qui atteint ses limites. Pour y remédier, la municipalité a décidé de doubler les capacités de traitement de l'installation à 10 600 EH. Le chantier, confié à l'entreprise Wangner assainissement, a débuté en février 2025. Il consiste à construire de nouveaux ouvrages sur le site

actuel, agrandi aux parcelles voisines. Le choix a été fait de doubler chacun des ouvrages de la filière. Deux bassins supplémentaires sont ainsi prévus selon un procédé de traitement identique – boues activées à aération prolongée avec traitement tertiaire. Les deux files fonctionneront en parallèle. Avec deux files actives au lieu d'une, le débit de traitement passera de 110 m³/h à 220 m³/h.

La commune souhaite produire en priorité des boues compostables afin de ne pas dépendre des périodes et des contraintes d'épandage agricole. Le compostage sera fait hors site, les boues seront transportées en bennes vers les sites alentours. ●

Point d'étape

- Les principaux ouvrages en béton sont en cours de réalisation.
- L'un des éléments clés du projet, le clarificateur, a franchi une étape importante fin mai avec la pose du pont racleur.
- La mise en eau des bassins est calée en septembre.
- La mise en service de la nouvelle filière de traitement est prévue en avril 2026.
- Une fois les installations neuves en fonctionnement, les anciens ouvrages pourront être vidés, nettoyés et réhabilités.
- Les équipements actuels restent fonctionnels jusqu'à ce que le nouveau système soit totalement opérationnel. Ce qui garantit la continuité du service pendant toute la durée des travaux. ●

Vrai ou Faux

L'eau potable est-elle fabriquée en recyclant les eaux usées?

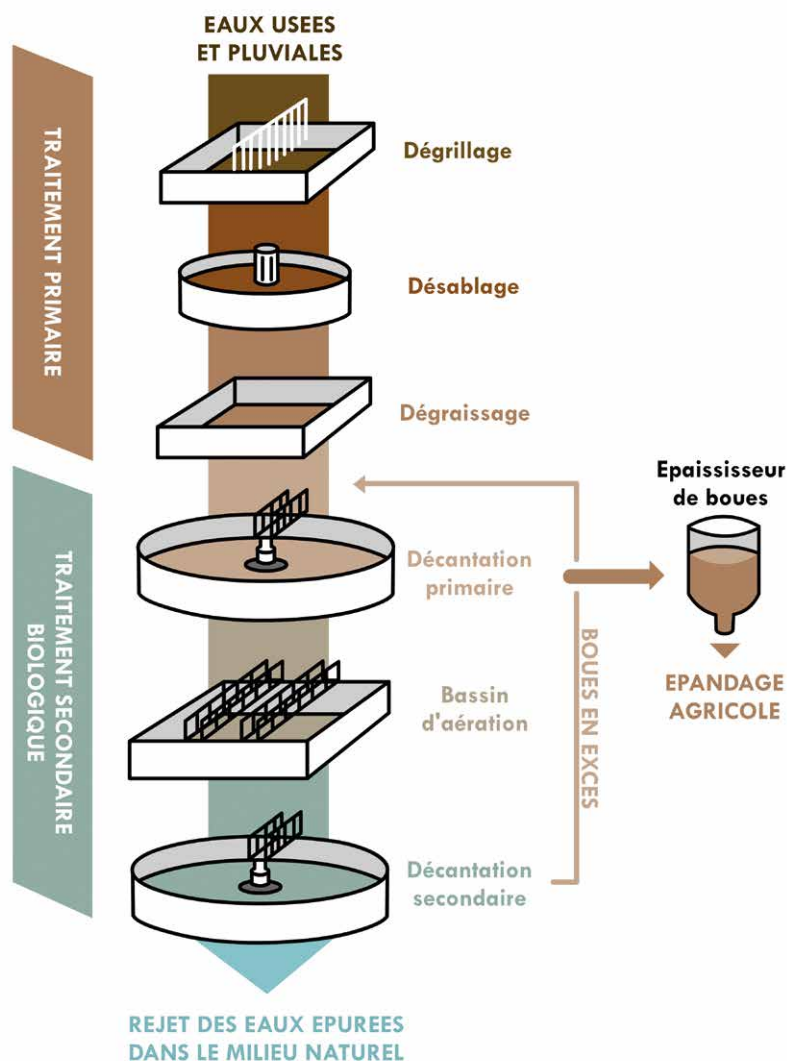
L'eau du robinet est prélevée dans une ressource protégée, le plus souvent une nappe souterraine ou un cours d'eau. Elle est traitée puis distribuée par un premier réseau, le réseau d'eau potable. Après usage, l'eau est récupérée par un second réseau, le réseau d'assainissement. Elle est conduite vers une station d'épuration qui la nettoie avant de la restituer au milieu naturel, généralement une rivière. Ces deux réseaux – eau potable et assainissement – sont totalement indépendants. Les eaux sales ne sont pas recyclées pour être réutilisées mais rendues à la nature. C'est un recyclage indirect. L'épuration est une « parenthèse urbaine » dans le grand cycle naturel de l'eau. ●

La nature retrouvée

Le chantier d'extension de la station d'épuration se fait en parallèle de travaux de renaturation des abords du site au titre des mesures compensatoires. La première intervention consistera à remettre en état une parcelle utilisée comme zone de stockage des services techniques sur le site des Guimondières. Le projet prévoit une plantation d'espèces végétales locales. La seconde opération visera à remettre à l'état naturel une portion du ruisseau du Quincampoix, en aval direct de la station. ●

En bref

Située à côté de la station d'épuration, la déchetterie va également s'agrandir. La municipalité vend un terrain (9 000 m²) au SMICTOM Valcobreizh pour réaliser cette future extension. ●



Comment ça marche?

La station d'épuration de Melesse fonctionne sur la base d'un traitement de type boues activées à aération prolongée. Largement utilisé pour traiter les eaux usées urbaines ou industrielles, ce procédé repose sur la dégradation biologique de la matière organique par des micro-organismes en présence d'oxygène. On appelle ça l'épuration par aérobie. L'opération se déroule en plusieurs étapes :

Le prétraitement physique

Il consiste à enlever les plus gros éléments et les graisses. Le dégrillage permet de supprimer les déchets les plus grossiers (plastiques, chiffons...). Le désablage – déshuilage retire le sable et les graisses.

Le traitement biologique

C'est le cœur du système. Dans le bassin d'aération, les eaux usées sont mélangées à des boues activées (micro-organismes). L'oxygène est injecté via un système d'aération

prolongée. Les micro-organismes dégradent la pollution organique (carbone, azote...).

Dans un second temps, le mélange boues + eau arrive dans un bassin de décantation. Les boues se déposent au fond. L'eau épurée surnage puis elle est évacuée vers un traitement tertiaire.

Le traitement tertiaire

Cette étape complémentaire sert à parfaire la qualité de l'eau épurée, ceci pour répondre à des normes environnementales strictes avant leur rejet dans le milieu naturel (rivière, lac...). L'opération de désinfection et de filtration permet de réduire davantage encore les matières en suspension résiduelles, les micro-organismes pathogènes et les nutriments, en particulier l'azote et le phosphore. Selon les besoins, les boues en excès peuvent être valorisées de plusieurs façons – en compost, en épandage agricole ou en incinération avec production de chaleur. ●

Melesse actualise son plan de gestion différenciée pour ses espaces verts

Depuis 2013, la commune de Melesse a mis en place un plan de gestion différenciée pour l'entretien de ses espaces verts. Cette méthode consiste à apporter des soins adaptés en fonction des spécificités des lieux et de leurs usages. L'objectif principal est de laisser davantage de place à la biodiversité tout en optimisant les efforts d'entretien.

2025 : une mise à jour pour répondre aux enjeux actuels

En 2025, la révision de ce plan a été démarrée. Il s'agit non seulement de prendre en compte les nouvelles surfaces et réglementations, mais aussi de mieux intégrer les enjeux de préservation de la biodiversité (ex : entretien adapté ou réduction de la fréquence de tonte).

Un travail minutieux a été réalisé : Des cartes exhaustives des espaces verts et du patrimoine arboré ont été créées. En complément, un inventaire quantitatif des arbres a été commencé en collaboration avec les membres du conseil local de la biodiversité. **Un total de 1426 arbres a été identifié, sans compter les 326 fruitiers, les arbustes à petits fruits et les surfaces boisées.** ●



Une histoire de perception ?

Dans le cadre de la révision du plan de gestion différenciée, la commune a accueilli une étudiante en master gestion de l'environnement, Emma Viel. Grâce à l'enquête menée par Emma, 95 habitants ont pu partager leurs perceptions des espaces verts. Les résultats montrent que 76 % des habitants se disent satisfaits, voire très satisfaits, des espaces verts, mais qu'une majorité (plus de 60 %) n'était pas familière avec la notion de gestion différenciée avant l'enquête. Une fois le concept expliqué, 84 % des habitants se disent en faveur de cette méthode.

La méconnaissance de ce type de gestion peut entretenir une forme d'incompréhension ou de jugement négatif sur certains choix d'entretien : un tiers de personnes interrogées trouve que la fréquence de tonte ou de débroussaillage est insuffisante. Lorsque l'on demande quel critère doit guider la gestion des espaces verts, c'est l'esthétique qui arrive en tête (30,5 % des réponses). La biodiversité arrive en dernière position (14,7 %). Ces



résultats montrent que les normes esthétiques classiques priment encore dans les représentations des enquêtés. L'ensemble de ces éléments, inventaires, questionnaires auprès des habitants, questionnaires auprès des agents des espaces verts va permettre, à la commune, de concilier au mieux gestion écologique, usages du quotidien et attentes des habitants.

Au final, la gestion différenciée, c'est quoi ?

La gestion différenciée est une méthode de gestion de l'ensemble des espaces verts en milieu urbain. Elle prend en compte la diversité des usages et des fonctions remplies par un espace vert et se concrétise par la mise en place de modalités d'entretien différenciées. Il s'agit de faire le bon entretien au bon endroit. C'est pourquoi la gestion différenciée permet de rationaliser l'entretien des espaces et d'ouvrir la porte à la biodiversité. Par exemple l'éco pâturage permet une gestion plus écologique de certaines zones d'intérêt pour la biodiversité comme la zone humide des Fontenelles. En ne tondant que rarement sous les arbres, on voit revenir une grande variété de graminées et de fleurs des prairies. La faune se diversifie également : plus d'insectes pour la pollinisation, plus d'oiseaux... Des inventaires de la flore spontanée ont été réalisés par Emma Viel et Maximilien Sfera, référent biodiversité de la commune et permettront de suivre la pertinence des modes de gestion choisis. ●

La nouvelle saison culturelle dévoilée !



La nouvelle saison culturelle s'annonce inspirante. Cette année encore, la Ville affirme son engagement, ainsi que son soutien aux associations culturelles, en faveur d'une offre vivante et variée. Le choix d'une programmation plurielle perdure pour éveiller la curiosité, émouvoir, faire réfléchir et rassembler. Au fil des mois à venir, plongez donc au cœur de la création, de la découverte et du partage...

Faire connaître des talents artistiques locaux aux disciplines variées, programmer pour un large public et faciliter l'accès du plus grand nombre, telle est la volonté de la Ville et des acteurs associatifs culturels. La programmation saura séduire tant les néophytes que les connaisseurs, et comme chaque année, il y aura de quoi enchanter tous les âges !

LA MÉDIATHÈQUE PROPOSE DES ANIMATIONS RÉGULIÈRES ET GRATUITES POUR UN LARGE PUBLIC

- Les incontournables **Rendez-vous des P'tits Loups** pour les plus jeunes
- Des ateliers jeux vidéo et samedis jeux libres
- Des **cafés littéraires** pour discuter, débattre, partager
- Des **rencontres associatives et citoyennes**
- Des **événements** liés à l'actualité littéraire, cinématographique...

POUR EN SAVOIR +

Consultation du site : lesmediatheques.valdille-aubigne.fr ou Newsletter Médiathèque Melesse (renseignement auprès de l'équipe de la médiathèque) ●

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, LAISSEZ-VOUS SURPRENDRE PAR LA VITALITÉ DE LA SAISON CULTURELLE LOCALE. UN PROGRAMME À DÉCOUVRIR... ET À VIVRE !

Bien plus que de simples lieux de diffusion, les équipements et espaces publics dédiés à la culture favorisent le lien social au sein de la communauté.

- **En salle Cabu**, place à l'émotion picturale : la Ville aura le plaisir d'accueillir six artistes locaux de septembre à juin, guettez leur communication !
- **À la salle polyvalente**, les histoires prennent vie. La salle Odette Simonneau y joue la métamorphose : un soir, elle se fait salle de spectacle pour le théâtre, la musique... ; Un autre, cinéma éphémère...
- **Au Champ Courtin**, des manifestations conviviales et intergénérationnelles vous attendent nombreux et le cœur à la fête.
- Dans d'autres salles comme **la salle Christophe Colomb** ou encore **la salle des associations** auront lieu quelques manifestations spécifiques.

Et dehors ?

Les espaces en plein air ne sont pas en reste ! Prochainement, les Journées européennes du patrimoine seront l'occasion de (re)découvrir le lavoir et autres richesses patrimoniales de la commune, tandis que le terrain de la Janaie vibrera au rythme du spectacle de rue. Au printemps, le traditionnel Carnaval de Melesse battra son plein de couleurs et de musique en centre-ville et le début de l'été sera à nouveau marqué par la Fête de la musique. ●

RETROUVEZ
L'ACTUALITÉ CULTURELLE
DANS LE MELESSE FLASH
ET SUR LE PANNEAU LUMINEUX.

Pour en savoir plus,
Rendez-vous sur
[www.melesse.fr/
mes-activites/evenements](http://www.melesse.fr/mes-activites/evenements)



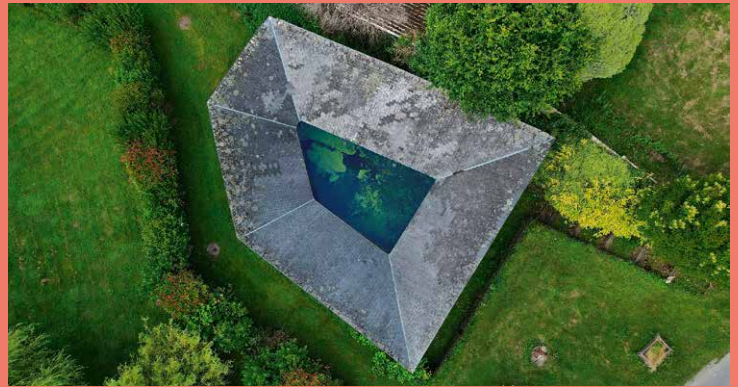
Journées européennes du patrimoine 2025

Visitez votre commune !

Les 20 et 21 septembre prochains, la Ville de Melesse participera aux Journées européennes du patrimoine placées sous le thème du Patrimoine architectural. Ces Journées du patrimoine seront l'occasion de (re) découvrir le patrimoine bâti, culturel et naturel de la Ville, et d'en partager la connaissance.

Au programme

Cette année, focus sur **le lavoir de la Basse Forge**, un site d'intérêt patrimonial en cours de valorisation, un projet 2023-2027 soutenu par la Région Bretagne. Cet édifice, qui n'a plus d'utilité pratique aujourd'hui, était autrefois considéré comme un lieu de socialisation pour les femmes Melessiennes, où la vie en communauté se juxtaposait avec l'intimité propre à chaque foyer. Aujourd'hui, ce lieu est empreint d'histoire et de souvenirs marquants, une sorte de marchepied entre le passé et le présent.



« Au fil de l'eau »

Séquences théâtrales par la Cie Quidam Théâtre

Au sein du lavoir, lectures théâtralisées du livret de paroles éponyme, réalisé à partir de témoignages de melessiens et melessiennes de tous âges. Un recueil de souvenirs et de représentations du lavoir, photographie vivante de ce bien patrimonial, aujourd'hui richesse architecturale et naturelle.

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 16H30 | 17H30 | 18H30
(Durée 30 mn). Gratuit. Tout public dès 8 ans.
Jauge limitée, réservation conseillée
culture@melesse.fr ●

Histoire(s) de Melesse

Visite guidée du centre-ville

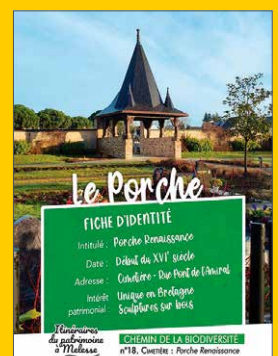
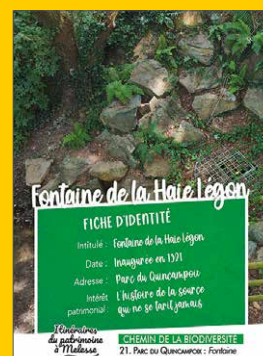
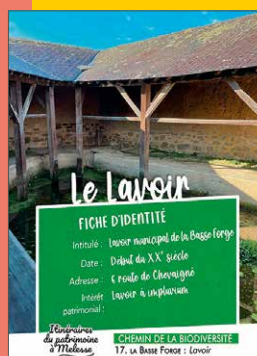
L'association Melesse à Travers les Âges, fidèle partenaire chaque année, propose un circuit guidé de Melesse. L'occasion d'en apprendre un peu plus sur la commune, son histoire, son patrimoine. Visite animée par Monique Le Guen, présidente de l'association.

SAMEDI 20 SEPTEMBRE DE 14H15 À 16H15
Gratuit. Tout public. Départ du Porche Renaissance (cimetière) arrivée au lavoir. ●

En toute liberté

Sentiers et Patrimoine

Partez à la découverte du patrimoine naturel et bâti melessien en empruntant le Chemin de la biodiversité et 5 boucles de randonnée, accessibles et faciles (panneau d'information La Janaie, rue de Montreuil). Issues d'un travail de recherche par le Conseil des sages et réalisées par la Ville, des fiches patrimoniales vous en apprennent un peu plus sur les points d'intérêt à observer (conception et édition pluriannuelle).



Ces fiches sont à télécharger en version numérique sur :
www.melesse.fr/ma-ville/decouvrir/histoire-et-patrimoine/patrimoine

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) évolue !

Pensé avec les écoles, les associations et les familles, il vise à accompagner les enfants dans tous leurs temps de vie: avant, pendant et après l'école. **L'objectif ? Assurer une continuité éducative entre tous les acteurs – enseignants, animateurs, parents – pour offrir aux enfants un cadre stable, bienveillant et adapté à leurs besoins.**

À partir d'un diagnostic du précédent PEDT, un groupe de travail réunissant des élus, des agents du service enfance jeunesse, des enseignants et des représentants de parents d'élèves a défini trois axes prioritaires pour les quatre années à venir. Ces thématiques guideront les actions menées sur l'ensemble du territoire.

Les trois axes de travail sont :

- Respecter l'environnement et les ressources.
- Améliorer la qualité de l'usage des outils numériques.
- Développer et améliorer le vivre-ensemble.

Avec ce nouveau PEDT, la commune réaffirme son engagement pour une

éducation de qualité, cohérente et accessible à tous.

Ce projet collectif s'inscrit dans la durée, avec l'ambition de répondre aux besoins des enfants d'aujourd'hui, tout en préparant ceux de demain. ●



Un nouveau nom pour le périscolaire !

L'équipe animation et les enfants se sont retroussés les manches afin de trouver un nouveau nom pour le périscolaire élémentaire qui prendra sa place dans l'ancien collège. Les enfants avaient fait plusieurs propositions et c'est finalement « **Les Enfantastiques** » qui a été retenu ! ●

Fonctionnement scolaire et périscolaire à la rentrée : ce qui change

À la rentrée, l'organisation des accueils scolaires et périscolaires évolue pour mieux s'adapter aux nouveaux locaux et répondre aux besoins des enfants et des familles.

Les principales nouveautés, qui ont déjà fait l'objet d'une présentation dans le magazine de mai 2024, sont les suivantes :

Ouverture de l'accueil périscolaire élémentaire "Les Enfantastiques"

Installé dans les locaux de l'ancien collège, cet accueil s'adresse aux enfants du CP au CM2.

Il sera utilisé pour :

- Le temps méridien.
- L'accueil du soir.
- Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP).
- L'accueil de loisirs les mercredis ainsi que pendant les petites et grandes vacances.

Transfert de l'accueil périscolaire maternel public au centre "Les Jeunes Pousses".

Les enfants de maternelle y seront accueillis pour :

- Le périscolaire le matin et le soir (moyennes et grandes sections en TAP de 15h45 à 16h45, et petites sections à partir de 17h).
- L'accueil de loisirs les mercredis ainsi que pendant les petites et grandes vacances.

L'ancien bâtiment de l'école maternelle ferme ses portes. Plusieurs espaces situés dans l'aile nord de l'école élémentaire seront désormais utilisés pour répondre aux besoins de l'école maternelle :

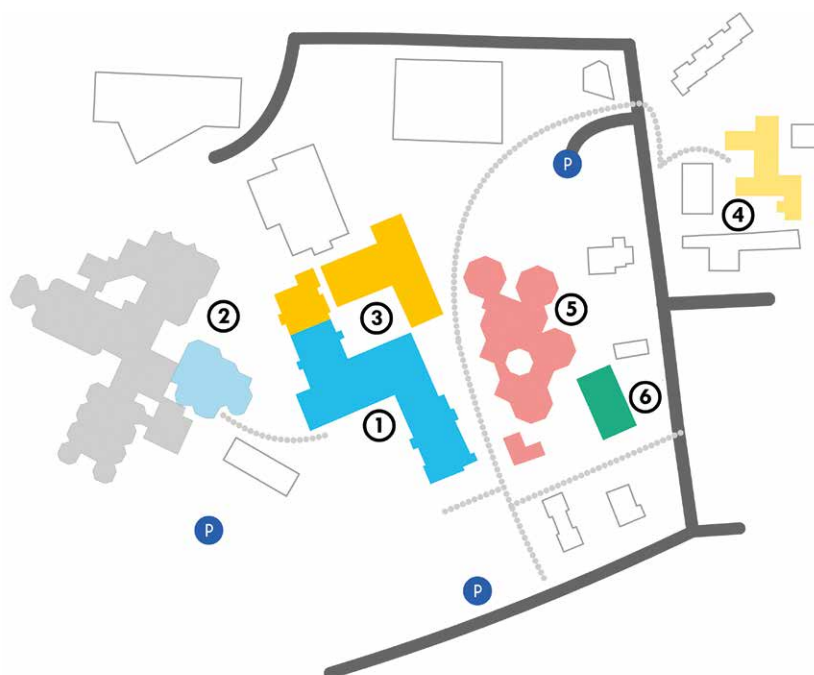
- Deux salles de classe avec leur atelier.
- La bibliothèque, la salle des maîtres.
- Le bureau de direction.

Cette organisation permet de garantir des conditions d'accueil adaptées aux plus jeunes, sur un même site, en optimisant les espaces disponibles à proximité de l'extension qui a ouvert ses portes en septembre 2024.

- Création de nouveaux espaces partagés.

Une nouvelle salle de motricité a été aménagée au sein de l'accueil périscolaire élémentaire « Les Enfantastiques ».

Par ailleurs, des espaces extérieurs végétalisés supplémentaires seront mutualisés entre le périscolaire et la maternelle, offrant ainsi un cadre agréable pour les activités en plein air. ●



①  Ecole élémentaire

②  Les Enfantastiques
Périscolaire élémentaire

③  Nouvelle école maternelle

④  Les jeunes pousses
Périscolaire maternelle

⑤  Ancienne école maternelle

⑥  Futur Centre Ados

Les coureurs du Tour de France à Melesse !

Le 12 juillet dernier, la Ville a eu le plaisir d'accueillir le passage du Tour de France. Vous étiez très nombreux le long du parcours, dans une ambiance festive et conviviale. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles, commerçants, agents municipaux et élus qui se sont impliqués et ont rendu tout cela possible !



© Quentin Horvais



© Aydon Marlu

Quelques contributions À L'AGENDA 2030



Les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés par les Nations Unies. Ils constituent l'Agenda 2030, qui associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, en vue d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité à tous.

Chacune de nos actions, même si elles n'ont pas été posées comme un programme à part entière, peuvent et sont pensées sur la base de ses principes de soutenabilité. Nous allons ici par quelques exemples d'actions communales voire intercommunales, donner à voir le rôle essentiel que chacun peut avoir pour répondre ensemble aux défis toujours d'actualité du développement durable selon quatre axes.

Garantir plus de cohésion et de solidarité sur Melesse et entre générations

- Part de logements sociaux: 190 en 2012, 469 en 2025 + 74 à venir avec la tranche 1 de la ZAC du Feuil.
- Tarification sociales (école, cantine) et aides d'urgence via le CCAS.
- Soutien équitable et transparent aux associations (sportives, culturelles, artistiques, solidarité et entraide) et aux écoles (classes vertes).
- Pôle intergénérationnel avec la présence d'une coordinatrice de vie sociale et de professionnels de santé.
- Mise en place d'un Projet Éducatif de territoire.
- Achats Terres de Source (produits bio et locaux à la cantine), Espaces Sans Tabac et Parcours « Vivacité » pour la santé et le bien-être des enfants comme des aînés.
- Gratuité des expositions, de la médiathèque, d'animations et spectacles tout au long de l'année pour petits et grands, sans distinction de genre.

Préserver la biodiversité, les ressources et les milieux naturels

- Mise en place du Conseil local de la Biodiversité.
- Journées éco-citoyennes et pour des alternatives aux pesticides, Fêtes de Biodiversité et de la Science, Ici commence la Mer...
- Élaboration du coefficient de Biodiversité dans les projets de construction.
- Campagne de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie (avec CEBR et l'ALEC).
- Reconnaissance de la commune « Territoire engagé pour la Nature » par ses actions de gestion des espaces verts (éco-pâturages, vergers conservatoires, zones humides, plantations d'arbres, trame noire).

Agir en faveur du Climat

- Décarbonations progressives de la flotte des véhicules de la commune.
- Solarisation des bâtiments communaux.
- Anticiper et maîtriser l'urbanisation dans les règles de la transition écologique et climat (CDD, ZAC du Feuil, renouvellement urbain).
- Solutions d'adaptation fondées sur la nature par le maintien des trames vertes et bleues et la nature en ville.
- Inventaire et valorisation des cheminements doux par les membres du conseil des Sages.
- Projets de piste cyclable vers Rennes avec le Département.
- Plan Alimentaire territorial, Plan climat Air Energie (PCAET), Pass Réno avec la Communauté de communes du Val-d'Ille Aubigné.

Promouvoir et impulser une dynamique collective pour l'épanouissement de toutes et tous

- Impulser la mobilisation citoyenne aux transitions (Film sur la biodiversité, réunions prospectives sur les équipements).
- Budgets participatifs annuels permettant aux habitants de proposer des projets d'intérêt général.
- Écoles, collège, EHPAD, associations et commerçants engagés pour le dynamisme et l'éco-responsabilité de la commune.
- Dispositif argent de poche à destination des ados.
- Exigence de qualité environnementale dans les achats publics.
- Partenariat à l'international (jumelage, accueil d'élus étrangers). ●

23 avril – 20h. Salle des Iris

Validation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 26 mars 2025.

• Urbanisme : Création d'une chambre funéraire – ZA Les Olivettes. **Unanimité**

• Finances : Travaux salle multifonctions – Demande d'exonération de pénalités.

21 Pour – 5 Contre

• Éducation : Convention d'intervention bénévole pour l'accueil périscolaire sur le temps méridien.

20 Pour – 5 Contre – 1 Abstention

• Éducation : Tarifs des camps d'été.

Unanimité

• Bâtiments : Signature du contrat CARD-I pour la salle multifonctions.

21 Pour – 5 Contre

• Marchés publics : Salle polyvalente – Travaux de génie climatique à des fins d'amélioration énergétique – Avenant n° 1 au marché n° 2024-028 conclu avec la société Macé Frogé.

21 Pour – 5 Contre

• Ressources Humaines : Avancements de grades. **25 Pour – 1 élu ne prend pas part au vote**

21 mai – 20h. Salle des Iris

Validation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 23 avril 2025

• Intercommunalité : Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné – Avis de transfert de la compétence eau et assainissement. **21 Pour –**

4 Abstentions – 1 élu ne prend pas part au vote

• Finances : Souscription d'un emprunt sur le budget Assainissement pour les travaux d'extension de la station d'épuration. **21 Pour – 5 Contre**

• Assainissement : Rapports sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Collectif de la Ville de Melesse 2021, 2022 et 2023.

– Prend acte

• Éducation : Tarification restauration municipale – Modification.

Unanimité

• Administration : Concours des maisons fleuries 2025 – Modification du règlement et montant de l'enveloppe allouée.

Unanimité

• Culture : Braderie de la médiathèque à destination des particuliers – Organisation et tarification. **Unanimité**

• Bâtiments : Convention de mise à disposition d'un terrain au profit de la société ENEDIS. **Unanimité**

• Ressources Humaines : Tableau des effectifs 2025 : Création d'un poste de responsable restauration.

Unanimité**25 juin – 20h. Salle des Iris**

Validation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 21 mai 2025

• Urbanisme : ZAC DU FEUIL – Compte-rendu annuel d'activités à la collectivité (CRAC) 2024.

20 Pour – 5 Abstentions

• Urbanisme : Pôle Intergénérationnel AGORA – Compte-rendu annuel d'activités à la collectivité (CRAC) 2024. **20 Pour – 5 Contre**

• Intercommunalité : Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné dans le cadre d'un accord local. **20 Pour – 5 Contre**

• Intercommunalité : Transfert de la compétence assainissement collectif.

20 Pour – 4 Abstentions – 1 élu ne prend pas part au vote

• Finances : Tarifs 2026 appliqués pour la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE). **Unanimité**

• Finances : Convention financière pour la mise en place de Points d'Apports Volontaires (PAV) à la résidence Phébus. **19 Pour – 5 Contre – 1 élu ne prend pas part au vote**

• Éducation : Dispositif argent de poche. **Unanimité**

• Environnement : Révision du Sage Vilaine – Avis. **Unanimité**

• Commande publique : Travaux de génie climatique salle polyvalente – Avenant n° 2 en plus-value au marché n° 2024-028 conclu avec la société Macé Frogé. **20 Pour**

– 5 Contre

• Commande publique : Concession de service public relative à la mise à disposition, l'installation, la maintenance, le nettoyage, l'entretien et l'exploitation de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires

– Rapport de principe sur les modes de gestion – Approbation. **Unanimité**

• Ressources Humaines : Tableau des effectifs 2025 : Création de deux postes d'animateur enfance-jeunesse. **20 Pour – 5 Abstentions**

• Ressources Humaines : Tableau des effectifs 2025 : Création d'un poste d'agent polyvalent du service bâtiment. **20 Pour – 5 Abstentions**

• Ressources Humaines : Recours à l'apprentissage. **20 Pour**

– 5 Abstentions

• Ressources Humaines : Rémunération des animateurs vacataires. **Unanimité**

• Ressources Humaines : Journée de solidarité. **Unanimité**

• Ressources Humaines : Annualisation du temps de travail. **Unanimité**

• Ressources Humaines : Aménagement et réduction du temps de travail (ARTT). **Unanimité**

• Ressources Humaines : Modalités d'exercice du travail à temps partiel pour les agents titulaires, stagiaires et contractuels. **Unanimité**

• Ressources Humaines : Révision du protocole télétravail. **Unanimité**

• Ressources Humaines : Modification des modalités de mise en œuvre du CET – Compte Épargne Temps.

Unanimité

• Ressources Humaines : Nature et durée des Autorisations d'absence pour les agents de la Ville de Melesse.

Unanimité

Le compte rendu intégral des séances sont consultables sur le site www.melesse.fr et à la mairie.



Les espaces d'expression des élus au magazine municipal sont des espaces où chaque groupe d'élus peut s'exprimer librement, le contenu des articles publiés dans ce cadre n'engageant que la responsabilité de leurs auteurs. Cependant est-ce une raison pour y écrire des propos mensongers ?

Chacune et chacun peut le constater : l'affirmation et la diffusion de fausses informations se sont installées dans les pratiques à tous les niveaux politiques, du local, au national et à l'international. Ceci est encore amplifié par la tenue de propos sans retenue, souvent outranciers, qui a pour effet d'ajouter de la confusion et de porter le discrédit sur tout. Le fait que des personnes élues en usent, voire en jouent régulièrement, fragilise les fondements mêmes de la démocratie.

Refusant fermement de telles pratiques, nous sommes amenés à dénoncer les affirmations publiées par les élus du groupe d'opposition. Ainsi, concernant la salle multifonctions, il n'est pas acceptable de comparer le coût prévisionnel HT des travaux (d'un montant de 3,4 M€ HT), au coût final TTC complet (maîtrise d'œuvre, études, travaux et foncier d'un montant de 7,1 M€ TTC). De tels rapprochements erronés ont aussi été faits au sujet de l'extension des écoles publiques. C'est l'affichage d'une volonté de discréditer l'action municipale en déconsidérant les lecteurs.

À ces « erreurs volontaires » dans les écrits dont les élus minoritaires restent responsables, s'ajoutent les propos outranciers tenus régulièrement en Conseil municipal en direction des élus du groupe majoritaire, en les qualifiant de « chiens » au dernier Conseil municipal, conduisant à perturber totalement le fonctionnement des séances. Ces pratiques, totalement inacceptables, ne sont pas dans nos valeurs.

Nous restons mobilisés à faire avancer les dossiers en cours et sommes à votre disposition et à votre écoute.

Vos élus du groupe majoritaire, Melesse Dynamique, Durable, Solidaire.

<https://www.melesse.fr/ma-ville/vie-municipale/vos-elus/>



Dans quelques jours, les enfants vont retrouver les bancs de l'école et vos élus d'Ensemble Pour Melesse leurs sièges au sein des commissions et du Conseil municipal.

Ce prochain semestre du second mandat de l'équipe en place depuis 2014, sera consacré aux prochaines élections municipales. Pour nous préparer à cette échéance, nous avons fait nos devoirs de vacances, en allant à la rencontre des associations.

Au programme de la rentrée : continuer à échanger avec les acteurs économiques, et tous les melessiens qui le souhaitent et poursuivre notre engagement au sein du Conseil municipal.

L'assiduité, la maîtrise des dossiers, les propositions, seront autant de points sur lesquels vous pourrez nous interroger. Notre commune foisonne d'initiatives individuelles et collectives. Elles nécessitent l'appui des pouvoirs publics, afin d'être reconnues et accompagnées.

Vous avez des souhaits, nous avons des idées. Faisons les se rencontrer pour que ces prochaines années Melesse puisse obtenir son diplôme de ville où il fait bon vivre ensemble.

Vos élus du groupe Ensemble Pour Melesse

Isabelle, Christelle, Yves, Marc-Olivier et Jean-Baptiste

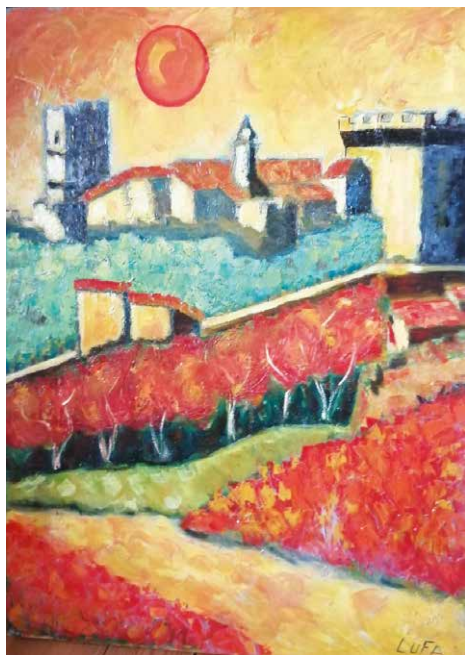
contact@ensemblepourmelesse.fr

ensemblepourmelesse.fr

Facebook : Ensemble pour Melesse

- •
- prochainement

À venir sur la commune



Du 30 août au 27 septembre
Exposition des œuvres de « Lufa »
Salle Cabu
Ville de Melesse

6 septembre de 9h à 13h
Forum des associations
Salle Le Champ Courtin
Ville de Melesse

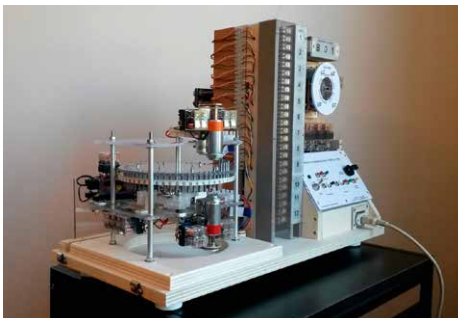


14 septembre à 15h30
Spectacle de rue « Gum Over »
par la Cie Lombric Spaghetti
Terrain de la Janaie
Art et Culture Melesse



20 et 21 septembre
Journées Européennes
du Patrimoine
Ville de Melesse

Du 3 au 5 octobre
Festival de Théâtre « Val-d'Ille
Aubigné en Scène »
Salle O. Simonneau
Association Culture en VI



10 octobre à 10h
Fête de la science
Conférence « La machine de Turing »
Marc Raynaud
Médiathèque
Ville de Melesse



Du 11 octobre au 8 novembre
Exposition des œuvres
de « Martis de V »
Salle Cabu
Ville de Melesse

25 octobre à 20h30
Fest Noz
Salle Le Champ Courtin
Eoline



11 octobre à 11h
Accueil des nouveaux habitants
Salle des iris
Ville de Melesse